La société souffre nécessairement de la diminution du nombre de prêtres

Publié le 7 août 2022
4 minutes

ô Marie, parlez au cœur des parents, afin qu'ils sentent tout l'honneur qui leur reviendrait, si Dieu choisissait un de leurs fils pour l'appeler au service des autels.

Tout le monde ici est convaincu que le prêtre remplit, de par son ministère surnaturel auprès des âmes, une fonction sociale. Ne lui demandez-vous pas de se montrer, en chaire comme au confessionnal, le professeur de justice ou le réparateur de l'injustice ?
A lui la parole qui rappelle le commandement divin ; à lui la sanction, qui fait plus encore que le sermon. Mais s'il faut des prêtres pour dire aux fidèles leurs vérités selon leurs besoins éternels et suivant les besoins du moment, il s'agit de savoir si l'Église de France ne viendra pas un jour à manquer de prêtres et si, dans certains endroits, elle n'en manque pas déjà. Nous sommes plusieurs évêques qui avons jeté le cri d'alarme, pour le présent et plus encore pour l'avenir. Nous nous sommes adressés, bien entendu, aux familles chrétiennes, aux collèges chrétiens, aux écoles chrétiennes. Nous avons dit à chacune de ces institutions son devoir.
Mais nous avons dit encore, en passant, à la société tout entière, que l'affaire des vocations ecclésiastiques est son affaire aussi, et que, même du point de vue social, du point de vue temporel, pour autant que le temporel puisse se distinguer de l'éternel, la société ne peut se passer de prêtres, que la société souffre nécessairement de la diminution du nombre des prêtres, et qu'enfin la société ne peut pas se croire quitte envers elle-même en remplaçant un prêtre de moins par un gendarme de plus.
C'est l'honneur du sacerdoce catholique d'être un engagement volontaire pris devant Dieu seul. Quand on songe que l'ordre et la paix sociale doivent tant à cette fonction bénévole, on tremble à la pensée des maux sans nombre qui s'abattraient sur le monde si la fonction cessait d'être remplie. Sans doute, nous avons le droit de compter que Dieu, qui choisit les prêtres, saura bien les susciter encore dans la mesure où ils seront nécessaires à son Église ; mais c'est aussi le devoir des peuples qui en reçoivent le bienfait de se préoccuper de la question des vocations ecclésiastiques.
L'allocution se termina par la très belle et très opportune prière que nous allons citer, et que personne, après l'avoir lue, ne s'étonnera de voir reproduite in extenso dans notre *Recrutement Sacerdotal* :
« *O Marie, très sainte et très auguste patronne de nos maisons, vous le savez, c'est pour donner des âmes à votre Fils que nous peinons et que nous voulons peiner encore. Études préparatoires à la vie présente, diplômes qui ouvrent les portes des carrières du monde, ce n'est que la moindre partie de notre tâche. Nous voulons faire des chrétiens, des fidèles dont la foi anime toute la vie, pour la consolation de l'Église et pour la gloire de Dieu.*
Nous voulons aussi, sachant en cela vous être agréables, ô Mère du Prêtre éternel, nous voulons aussi préparer des ministres, des auxiliaires du sacerdoce de votre divin Fils. Nous, vous en prions, secondez-nous principalement dans ce grand ouvrage.
Parlez au cœur des parents, afin qu'ils sentent tout l'honneur qui leur reviendrait, si Dieu choisissait un de leurs fils pour l'appeler au service des autels.
Parlez au cœur des maîtres pour leur inspirer le zèle communicatif qui enflamme une jeune âme du feu de l'apostolat.
Parlez au cœur des enfants, et vous qui aimez à être appelée la Reine du clergé, recrutez parmi nos élèves, non-seulement dans nos petits séminaires, mais dans nos collèges même, ceux que vous jugez les plus dignes de continuer dans l'Église, par la parole, par le sacrifice, par l'amour, le divin

modèle du prêtre, Jésus-Christ, que Dieu a donné au monde par vous, ô Mère incomparable, et qui, par vous encore, exaucera cette prière, où il va de sa gloire. Ainsi soit-il ! ».
[*Le recrutement sacerdotal*, janvier 1922, p. 2–5]
Source : fsspx.ch